L'Observatoire Liégeois de prévention et de concertation sur les Drogues vous propose le

Manuel d'utilisation

indispensable à l'exploitation du
DVD de prévention destiné aux travailleurs
en contact avec du matériel contaminant

« Qui s'y frotte …s'y frotte »

Ce document est susceptible d'être réactualisé ou amélioré grâce à vos remarques, c'est pourquoi nous vous conseillons de consulter notre site avant chaque utilisation : www.liege.be/prevention

Table des matières

1. Pourquoi un manuel d'utilisation ?....3
2. Origine du projet....3
3. Objectifs du DVD....3
4. Conseils d'utilisation du DVD....4
5. Le contenu du DVD....5
6. Matériel utile....6
7. Quelques conseils à l'attention du travailleur....8
8. Proposition de canevas des contacts utiles....9
9. Évaluation....10

Pour obtenir des renseignements complémentaires concernant le DVD et son manuel d'utilisation, vous pouvez contacter l'Observatoire Liégeois de prévention et de concertation sur les Drogues au numéro de téléphone : 0032.4.230.58.09. ou à l'adresse suivante : observatoireliegeoisdesdrogues@hotmail.com

1. Pourquoi un manuel d'utilisation ?

Ce manuel est destiné à aider toute personne souhaitant exploiter au mieux ce DVD dans le cadre d'une action préventive ou didactique et ce, auprès de tout public.
De plus, il s'agit de permettre à l'utilisateur d'être en mesure de fournir les réponses aux questions qui pourraient émerger suite à la séance de projection.
Enfin, un certain nombre de données doivent être adaptées aux réalités locales , c'est pourquoi ce manuel contient des rubriques à compléter (ressources humaines, matériel, formalités administratives,…).

2. Origine du projet

A Liège, depuis mars 1994, dans un but de santé publique (prévention du SIDA, des hépatites,…), un programme d'échange de seringues, réglementé par la suite par un arrêté royal[1], permet aux personnes toxicomanes d'échanger leurs seringues usagées contre du matériel stérile. Ce programme a réduit le nombre de seringues abandonnées sur l'espace public. Cependant, si des usagers de drogues ont modifié leurs pratiques, cela n'a pas éradiqué le phénomène.
Dès lors, certaines catégories de travailleurs sont régulièrement confrontées, dans l'exécution de leurs tâches à du matériel d'injection. A l'heure actuelle, en matière de prévention il est souvent fait abstraction de ces situations spécifiques. Cependant les risques encourus n'en sont pas moins réels.
D'autre part, le fait même d'être confronté à des seringues usagées peut provoquer, chez certaines personnes, un sentiment d'insécurité qui peut être atténué par une information juste et complète.

3. Objectifs du DVD

Pour faire face à cette problématique, les partenaires impliqués dans ce projet ont souhaité réaliser un DVD accessible au plus grand nombre visant :
- la dédramatisation de la situation au travers d'une information sur le phénomène de la drogue;
- la prévention des risques encourus par les travailleurs qui ramassent les seringues usagées par leur responsabilisation et leur participation active dans le processus de réduction des risques ;
- la connaissance des gestes adéquats.

[1] Arrêté royal du 5 juin 2000 portant exécution de l'article 4, § 2, 6° de l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de l'art de guérir, de l'art infirmier, des professions paramédicales et aux commissions médicales.

4. Conseils d'utilisation du DVD

Cette démarche de prévention se veut non stigmatisante pour les usagers de drogues. Il est important, tout en respectant l'opinion de chacun, de préserver l'esprit positif du DVD.

La projection de cet outil favorisera la participation active du public cible au travers des discussions qui s'ensuivront.

Il est conseillé d'associer à la présentation de ce DVD des personnes ressources locales compétentes dans les domaines abordés (voir point 5) afin de répondre aux éventuelles interrogations du public cible.
Un intervenant de terrain spécialisé dans la prise en charge des problèmes d'assuétudes pourrait également être utile afin d'envisager la question des représentations telle qu'abordée dans le DVD.

Il est important aussi d'insister sur le rôle joué par chaque travailleur concerné dans le processus de réduction des risques : une seringue récupérée et éliminée dans les conditions optimales de sécurité ne constitue plus un danger pour autrui. Cette implication contribue également à diminuer le sentiment d'insécurité liée au matériel d'injection abandonné.

Lors de l'étude préalable à la réalisation du DVD menée auprès de travailleurs concernés, des problèmes connexes ont émergé (charge de travail, matériel de travail, sécurité au travail,…).
Toutefois, dans le cadre de la projection du DVD, il relève du rôle de l'animateur de recentrer les débats sur les thèmes abordés.

Enfin, les informations générales sur la toxicomanie contenues dans cet outil peuvent également servir de point de départ à tout autre débat sur le sujet (politique en matière de drogues, représentations du phénomène, gestion des risques,…).
Là encore, le recours à des personnes ressources compétentes peut s'avérer précieux.

5. Le contenu du DVD

« Qui s'y frotte… LIRE » **:**

- *Intro* : micro-trottoir.
- *Toxicomane ? Toxicomanie ?* Vision d'usagers et de non usagers.
- *Des éducateurs de rue* : présentation des éducateurs de rue du Relais social du Pays de Liège, par Roger Collinet, Coordinateur adjoint.
- *Insécurité ?* Pour qui, pourquoi ?
- *Un centre d'accueil* : présentation du Service Transdisciplinaire d'Aide et de Réduction des risques liés à la Toxicomanie (START) par Philippe Bollette, Coordinateur.
- *S'en sortir ?*
- *Une démarche de prévention* : présentation par Thomas Dubrunquez, intervenant social, de l'opération « Boule de Neige » : prévention et réduction des risques auprès d'usagers de drogues par des pairs.
- *Réduction des risques* : Qu'est-ce que la réduction des risques ?
- *S'y frotter en travaillant* : Comment les travailleurs confrontés à des usagers de drogues et/ou du matériel usagé vivent-ils ce phénomène ?
- *Les risques* : présentation par le Docteur Jean Mardaga, Directeur du Service Public de Médecine du Travail ; définition des virus des hépatites A, B, C et HIV, les modes de transmission, la nature des risques en cas de piqûre, leur importance et l'attitude à adopter en cas d'accident.
- *Et puis quoi ?* Conclusions.

Cette partie a pour objectif de montrer que la toxicomanie est un phénomène complexe à multiples facettes. Pour ce faire, la parole est donnée à des usagers de drogues, des passants et des professionnels.
Leur point de vue permet de mettre en évidence des réalités différentes qui peuvent être contrastées et complémentaires.
La clef de voûte de cette démarche est la sensibilisation du public cible à ce phénomène de société et à ce problème humain en vue d'amener les participants à envisager la question plus particulière de la réduction des risques.

« Lire avec l'intro de Christiane VIENNE » **:**
Idem que « Qui s'y frotte… LIRE » avec une introduction de Madame Christiane Vienne, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances de la Région Wallonne.

« ***Chapitrage »*** **:**
Accès direct aux chapitres (voir « Qui s'y frotte…LIRE »).

« Séquences gestes » **:**
Ces séquences présentent, pour chaque profession ciblée (concierges et personnel d'entretien, balayeurs, éboueurs, égoutiers et policiers), les gestes à adopter face au matériel contaminant.

6. Matériel utile

a) Pharmacie :

Chaque service doit être équipé d'une boite de secours à disposition des travailleurs (Règlement Général pour la Protection du Travail) qui contient au minimum:

		a) Articles en nombre fixe
	1	Garrot élastique (largeur 5 cm)
	1	Canule de réanimation
	1	Ciseaux inoxydables (longueur 14 cm)
	1	Notice « Soins d'urgence en attendant l'arrivée du médecin »
		b) Articles en quantité variable :
		Suivant la nature des travaux et l'importance du personnel, par fraction et multiple de : - Dix travailleurs industriels avec maximum de trois multiples - Cinquante travailleurs non industriels avec maximum de deux multiples
		1° Cartouches de pansement stérile :
	2	Cartouches dont la bande de gaze mesure 2 m sur 5 cm et le gâteau de pansement 10 cm sur 7 cm
	1	Cartouche dont la bande de gaze mesure 2 m sur 7 cm et le gâteau de pansement 14 cm sur 12 cm
		2° Pansement triangulaire stérile :
	1	Dimensions : 90 cm, 90 cm, 127 cm
		3° Bandes de cambric léger :
	2	5 m de longueur minimum et de 5 cm de largeur
	2	5 m de longueur minimum et de 7 cm de largeur
		4° Ouate d'hydrophile comprimée :
	2	Conditionnements de 20 gr net
		5° Sparadrap adhésif soie :
	1	Rouleau de 5 m de longueur minimum et de 2,5 cm de largeur
	1	Rouleau de 5 m de longueur minimum et de 1,25 cm de largeur
		6° Pansement monté aseptique :
	1	Bande de 1 m de longueur minimum et de 6 cm de largeur
	1	Assortiment de largeurs diverses représentant une longueur totale de 1 m
		7° Solution antiseptique :
		Alcool iodé à 1 % ou digluconate de chlorhexidine en solution alcoolique d'au moins 50 volumes % ou toute solution considérée comme équivalente : - 30 ml en un ou plusieurs flacons à fermeture hermétique ou en ampoules (avec lime)
		8° Épingles de sûreté inoxydables :
	10	(dans une boite ou attachées sur un carton)

Où se la fournir ou la compléter si nécessaire ?
Intitulé :……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

b) Containers de récupération des seringues usagées :

Où se les fournir ?
Intitulé :……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

Où les évacuer ?
Intitulé :……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

7. Quelques conseils à l'attention du travailleur

Comment utiliser un container en toute sécurité ?

- Ouvrir le container ;
- Déposer le container sur un support stable ;
- Mettre ses gants ;
- Saisir la seringue par le centre du cylindre ;
- Introduire la seringue dans le container, sans le tenir et aiguille vers le bas ;
- Refermer le container jusqu'à entendre le premier clic de fermeture.

!!! Attention !!!

Pour sceller un container définitivement lorsque celui-ci est plein, aller au-delà du premier clic de fermeture jusqu'à entendre le second. Celui-ci devient donc inutilisable et peut être évacué en toute sécurité.

Que faire en cas de piqûre ?

- Si écoulement de sang, faire saigner la plaie ;
- Récupérer la seringue afin de pouvoir en faire analyser le contenu.
  S'il n'y a pas de container vide à disposition, utiliser une canette ou une bouteille en plastique ;
- Laver la plaie avec du savon ;
- Désinfecter la plaie avec une solution à forte concentration en alcool ;
- Remplir un formulaire de déclaration d'accident.
  Il est possible de se faire aider par le responsable de service ;
- Se rendre au service de médecine du travail ou au service d'urgences de l'hôpital le plus proche avec le formulaire de déclaration d'accident ;
- Faire compléter, dans la déclaration d'accident, la partie réservée au médecin consulté ;
- Rentrer la déclaration d'accident au service compétent.

Déclaration d'accident

Dès qu'un accident, si minime soit-il, survient dans le cadre du travail, il est plus prudent d'en avertir sa hiérarchie et de remplir un formulaire de déclaration d'accident afin d'être couvert en cas de problèmes pouvant survenir suite à celui-ci.

Suivi psychologique :

En cas de choc psychologique consécutif à un accident du travail, certaines compagnies d'assurances proposent un soutien psychologique à la victime.

Nom de l'organisme :……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

8. Proposition de canevas des contacts utiles

Fourniture des containers de récupération :

Intitulé : ……...
Adresse :……..
Téléphone :……..

Évacuation des containers de récupération :

Intitulé …….
Adresse :……..
Téléphone :……..

Comptoir(s) d'échange de seringues :

Intitulé : ……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

Pharmacie(s) pratiquant l'échange de seringues :

Intitulé : ……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

Travail de rue :

Intitulé : ……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

Médecine du travail :

Intitulé : ……..
Adresse :……..
Téléphone :……..

Prévention et protection au travail :

Intitulé : ……..
Adresse :……..
Téléphone :…….

9. Évaluation

En fin de séance (après la projection et les discussions), il est souhaitable de consacrer quelques minutes à l'évaluation de cette dernière.

Pour ce faire, un questionnaire à l'attention de chaque participant ainsi qu'un questionnaire à l'attention de l'animateur(trice) sont joints ci-après.

L'Observatoire Liégeois de prévention et de concertation sur les Drogues souhaiterait pouvoir disposer d'une copie de ces documents complétés afin d'optimaliser le manuel d'utilisation et d'évaluer plus globalement la démarche de prévention.

Ces questionnaires sont à renvoyer à l'adresse suivante :

Observatoire Liégeois de prévention et de concertation sur les Drogues
Rue Lonhienne, 14
4000 Liège
Tél. : 0032 4 230.58.09
Fax : 0032 4 237.06.58

Qui s'y frotte…s'y frotte

QUESTIONNAIRE PARTICIPANT

Ce questionnaire sera rempli par chaque participant(e) en fin de séance. Il a pour but de permettre à l'Observatoire Liégeois de prévention et de concertation sur les Drogues d'évaluer globalement cette démarche de prévention.
N'hésitez pas à utiliser le verso des feuilles pour écrire vos commentaires si nécessaire.

Date :……..…
Service :…….
……
Profession :
……
Sexe : H F
Age : …… ans

1. J'ai déjà été confronté(e) dans mon travail à des seringues abandonnées
(entourez l'appréciation qui vous convient).

OUI	NON

Commentaire :
……
……

2. Avant de participer à cette séance, j'ai déjà réfléchi au problème des seringues abandonnées.

OUI	NON

Commentaire :
……
……

3. Je suis satisfait(e) de ma participation à cette séance.

OUI	NON	+/-

Commentaire :
……
……

4. Je pourrai mettre en pratique les conseils de prévention du DVD.

OUI	NON	Ne sais pas

Commentaire :
……
……

QUESTIONNAIRE PARTICIPANT
(suite)

5. J'ai obtenu des réponses satisfaisantes à mes questions**.**

OUI	NON

Commentaire :…….
……..…

6. Ma perception du phénomène de la toxicomanie a changé après cette séance.

OUI	NON

Commentaire :
……
……

7. Ce que j'ai principalement appris lors de cette séance :

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……..……

8. J'aurais aimé que les points suivants soient abordés :
……
……
……
……
……
……
……
……
……

……
……
……
……

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Qui s'y frotte…s'y frotte

QUESTIONNAIRE ANIMATEUR(TRICE)

Ce questionnaire sera rempli par l'animateur(trice) en fin de séance. Il a pour but de permettre à l'Observatoire Liégeois de prévention et de concertation sur les Drogues d'évaluer globalement cette démarche de prévention.
N'hésitez pas à utiliser le verso des feuilles pour écrire vos commentaires si nécessaire.

Date :……
Nom (si as d'inconvénient) :……
Service :……
Adresse du service :……..
……..
Profession :
……
Sexe : H F
Age : …… ans

1. Qui a décidé de réaliser cette séance ?
   Nom (si pas d'inconvénient) :……
   Fonction (si pas d'inconvénient) ……...
   Service :……..

2. Pour quelle(s) raison(s) suis-je l'animateur(trice) ?
…….
……
……

3. Pour qui cette séance a-t-elle été organisée ?
……...……..
……
……..……

4. Pourquoi cette séance a-t-elle été organisée ?
……...……..
…….
……

5. A votre connaissance, cette séance répond-elle à un besoin exprimé par le public cible ? *(entourez l'appréciation qui vous convient)*

OUI	NON	Ne sais pas

Commentaire :……..
……..
……

QUESTIONNAIRE ANIMATEUR(TRICE)
(suite)

6. Quels sont les principaux thèmes qui ont été abordés lors du débat ?
……..
……
……...
……...
……...
……...
……...
……...……..
……

7. Quelles sont les questions principales qui ont émergé des participants ?
……..…….
……...……..
……...……..
……...……..
……...……..
……...……..
……

8. Le manuel d'utilisation vous a-t-il servi pour la préparation de cette séance ?

OUI	NON

Commentaire :
……
……
……

9. Avez vous des suggestions pour améliorer le manuel d'utilisation ?

OUI	NON

Commentaire :…….
……..
……
…..
……..
……
…..……

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.